



**VIREMENTS PERMANENTS**  
**NON CONFORMES DEPUIS**  
**VOTRE/VOS COMPTE(S) D'ÉPARGNE**

MR ALBERT ANDRE  
55 RUE PAUL BERT  
08500 REVIN

Le 17 avril 2023.

Cher client,

Nous souhaitons porter à votre connaissance une information sur un sujet indépendant de notre volonté. La réglementation n'autorise pas la domiciliation de virements permanents à partir d'un compte d'épargne.

Nous constatons que des virements permanents sont réalisés à partir de vos comptes d'épargne.

Dès lors, nous vous invitons à annuler ces virements et à mettre en place de nouveaux virements permanents à partir de votre compte de dépôt.

Si vous ne détenez pas de compte de dépôt à la Caisse d'Épargne, nous nous tenons à votre disposition pour en ouvrir un au plus tôt à votre nom, et mettre en place vos virements permanents à partir de celui-ci.

**À défaut d'action de votre part, vos virements permanents ne pourront plus être réalisés à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2023.**

Si vous détenez un **Plan Epargne Logement (PEL)**, alimenté par des virements permanents depuis votre compte d'épargne, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2023, même si un courrier de prorogation automatique vous a été adressé.

**Sans cette modification et sans alimentation régulière de votre part**, les versements obligatoires sur votre PEL ne pourront plus être réalisés, conduisant à sa non-prorogation ou à sa clôture.

Si vous avez déjà réalisé les modifications précitées, veuillez ne pas tenir compte de ce courrier.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de croire, cher client, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Votre Conseiller

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable à tout moment sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030](http://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030) ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection de Données : 5, Parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ CEDEX.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738





**VIREMENTS PERMANENTS**  
**NON CONFORMES DEPUIS**  
**VOTRE/VOS COMPTE(S) D'ÉPARGNE**

AERO CLUB ROGER SOMMER  
AERODROME DE SEDAN  
08140 DOUZY

Le 17 avril 2023.

Chère cliente, Cher client,

Nous souhaitons porter à votre connaissance une information sur un sujet indépendant de notre volonté. La réglementation n'autorise pas la domiciliation de virements permanents à partir d'un compte d'épargne.

Nous constatons que des virements permanents sont réalisés à partir du compte d'épargne de votre entité professionnelle.

Dès lors, en tant que représentant, nous vous invitons à annuler ces virements et à mettre en place de nouveaux virements permanents à partir du compte courant de votre entité.

Dans l'éventualité où votre entité n'est pas titulaire d'un compte courant à la Caisse d'Épargne, nous nous tenons à votre disposition pour lui en ouvrir un au plus tôt.

**À défaut d'action de votre part, les virements permanents ne pourront plus être réalisés à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2023.**

Si vous avez déjà réalisé les modifications précitées, veuillez ne pas tenir compte de ce courrier.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de croire, chère cliente, cher client, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Votre Chargé d'affaire

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable à tout moment sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030](http://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030) ou sur simple demande auprès de votre agence. Délégué à la Protection de Données : 5, Parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ CEDEX.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738

